

Genève, le

Monsieur

Décharge et engagement personnel

Je soussigné, résidant au, donne mandat, décharge et pouvoir à l'association La Carte Blanche pour effectuer les démarches suivantes dans le but du projet de réhabilitation qui est le mien:

ASSAINISSEMENT DU LOGEMENT

- Vider l'entier de mon appartement pour le rendre conforme aux usages d'habitation, afin de prévenir une demande d'évacuation en cours qui émanerait de la régie
- Trier et ranger l'entier du logement et choisir à ma place les effets à conserver ou à débarrasser, selon l'état constaté au domicile, en tenant compte de la liste exhaustive que je vais constituer pour que l'association puisse conserver des objets auxquels je tiens absolument. Je sais cependant que si cette liste est trop longue, ou que les objets sont constatés en mauvais état, ils seront tout de même jetés.
- Je suis conscient qu'un très grand nombre d'effets personnels va disparaître s'ils sont considérés en mauvais état, ou qu'ils ne sont pas listés ou mentionnés clairement. Je fais confiance à l'association sans réserve sur l'idée qu'elle va défendre mon intérêt et mes biens, dans la mesure du possible et selon l'urgence que je sais d'assainir les lieux très rapidement.
- Je n'ai à ma connaissance pas d'argent en monnaie ou billets dissimulé dans un endroit tenu secret du logement. En cas contraire, je l'indiquerai à l'association, en précisant l'endroit précis où il se trouve.

- Les installations techniques, le mobilier, les lits, les sanitaires, seront dans la mesure du possible, révisés, réparés ou changés selon l'état constaté, par l'association, en fonction de sa pratique et son expérience. Je n'émetts aucune réserve sur l'idée que La Carte Blanche agira en fonction des circonstances et dans mon intérêt final, pour déterminer les priorités chez moi, et prendre les mesures qui s'imposent.
- Du mobilier en remplacement, en quantité suffisante, sera choisi et mis en place par l'association, pour tout ce qui concerne les éléments manquants ou constatés déficitaires au logement: lit, commodes, armoires, literie, vaisselle, fauteuil, canapé, électroménager adéquat (avec garantie 1 an), etc... Je m'en remets, là encore, à l'expérience de l'association pour agir de la meilleure façon possible.
- La Carte Blanche tentera, dans la mesure du possible, de solliciter la régie pour obtenir un complément d'assainissement ou de réparation de mon logement, dans l'hypothèse où cela est possible et justifié. Je sais qu'elle défendra mes intérêts de la meilleure façon possible, mais de façon proportionnée et équitable, parce que je suis responsable de mes conditions de vie actuelles.

Hébergement temporaire dans une structure de La Carte Blanche

- J'ai conscience que je ne peux habiter dans mon logement durant toute la durée des travaux.
- En conséquence, j'accepte avec soulagement la possibilité de l'hébergement temporaire proposé par La Carte Blanche dans une structure d'accueil temporaire avec en tout cas une chambre individuelle à ma disposition, et des communs pour l'accès à la cuisine, salon et salle de bains. Je sais que les règles de vie seront précises et imposées. Je me conduirai de façon adéquate et respecterai scrupuleusement le règlement du lieu, sans quoi je ne pourrai conserver ma place. Je m'engage à participer aux tâches communes, comprendre les conditions d'hygiène qui me seront proposées, de sorte à les mettre en oeuvre quotidiennement pendant mon hébergement provisoire.

- Pendant toute la durée de mon hébergement temporaire, je m'engage à ne pas venir au domicile en dehors de ce qui sera convenu avec l'association, pour me protéger et ne pas entraver la bonne marche du projet. Je remettrai mon trousseau de clés à La Carte Blanche, qui me le restituera à la fin du chantier. Des visites seront peut-être organisées sur ma demande, mais seulement si c'est possible et selon la stricte détermination de l'association qui me vient en aide de façon provisoire.

OCCUPATIONS ET SUIVI REGULIER

- Participation au projet d'assainissement:
 - o Je participerai aux activités qui me seront proposées dans mon lieu de vie, prenant part aux nettoyages, entretien du lieu et aux rendez-vous individuels et collectifs qui me seront proposés.
- Travail occupationnel:
 - o Dès le début du projet de réhabilitation, j'ai l'obligation, avant - pendant - (biffer) le projet de réhabilitation, de travailler ou d'être occupé dans une activité de réinsertion, pour tester mes capacités, m'aider à me structurer et retrouver un rythme profitable dans mes journées.
 - o Dans la mesure de ma disponibilité et du cahier des charges établi, je serai présent régulièrement et sans faille à ce qu'on me proposera pour aller mieux dans l'existence, dans un but de socialisation, de travail sur l'hygiène, d'équilibre alimentaire et d'activité régulière.
- Suivi en terme de soins:
 - o Je suis d'accord d'entrer pleinement dans un processus de soins contrôlé, régulier et contenant tel qu'il m'est proposé par l'équipe soignante. J'ai conscience que cette démarche thérapeutique est essentielle. J'autorise La Carte Blanche à communiquer à mon sujet, avec la levée du secret médical, avec le réseau de soins, pour obtenir les informations qui permettent à l'association de mieux me suivre sur mon lieu de vie.

- Participation après le projet:

- o Je sais que mon domicile sera contrôlé par La Carte Blanche pendant 3 mois au minimum après le projet de réhabilitation. Un référent éducatif se rendra chez moi pour contrôler le logement et m'aider à trouver de nouveaux repères dans la vie, afin de ne plus jamais me retrouver dans une situation similaire. Des aides peuvent m'être proposées pour trouver une occupation, un bilan de compétences, du lien social. Mais je m'engage clairement à tenir mon domicile propre, non encombré et à demander l'aide nécessaire en cas de besoin précis.

REFUS DE COLLABORATION

En cas de refus de collaboration, je sais que La Carte Blanche pourra être entendue en qualité de témoin par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE), si le réseau social, les proches ou des personnes du réseau font un jour un signalement de mon cas au juge, dans l'hypothèse d'une rechute.

Pendant le projet, si je me retire ou ne remplis pas les conditions du suivi imposé par La Carte Blanche pour agir, un forfait d'intervention me sera facturé, que mon assistant social prélèvera sur mon revenu d'assistance, au besoin.

Je sais que cet engagement est construit dans une optique de conserver mon logement, ma dignité personnelle, pour un avenir décent, alors que je sais que je suis dans une situation critique et de danger imminent.

Je sais enfin que l'association n'interviendra qu'une seule et unique fois pour m'aider dans ma difficulté, et conservera la trace de ce qu'elle aura engagé chez moi, à titre de preuve.

CONDITIONS FINANCIERES

- L'assistant social de l'hospice général - pourra - ne pourra pas - (biffer) participer à hauteur de FS sur ce projet, et prélèvera sur mon revenu d'assistance FS par mois pour aider à assainir le logement, en guise de contribution personnelle pendant mois. Je m'engage à respecter cette contribution, parce que j'ai conscience de ma responsabilité dans ce qui fait la situation actuelle chez moi.
- L'association effectuera des démarches complémentaires, en lien avec l'institution, pour trouver un financement complémentaire. Je sais que ce projet pourra coûter, pour l'entier du logement, mon soutien éducatif, l'hébergement provisoire, l'équipement du logement, le travail de réseau, entre FS et
- Si je ne satisfais pas aux conditions de participation à ce projet, mon assistant social évaluera les mesures à prendre, pour me contraindre à réagir positivement.

Fait à Genève le

Lu et approuvé sans réserve:

Le(la) bénéficiaire